

# L'accomplissement de la loi concernant le meurtre par Jésus

---

## **PREAMBULE :**

La mort d'un être humain est l'un des drames les plus douloureux. Surtout être tué intentionnellement, c'est plus difficile de l'accepter que la mort naturelle. En fait la mort est la conséquence du péché selon la Parole de Dieu. Et d'après elle, il y a encore une autre forme de mort, c'est la mort éternelle.

Par rapport à cela, qu'enseigne notre Seigneur Jésus ?

## **LECTURE BIBLIQUE : MT 5.21-26 (SELON LA VERSION BIBLE SEMEUR)**

21 Vous avez appris qu'il a été dit à nos ancêtres : « Tu ne commettras pas de meurtre. Si quelqu'un a commis un meurtre, il en répondra devant le tribunal. »

22 Eh bien, moi, je vous dis : Celui qui se met en colère contre son frère sera traduit en justice. Celui qui lui dit « imbécile<sup>1</sup> » passera devant le tribunal<sup>2</sup>, et celui qui le traite de fou est bon pour le feu de l'enfer<sup>3</sup>.

23 Si donc, au moment de présenter ton offrande devant l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, 24 laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis tu reviendras présenter ton offrande.

25 Si quelqu'un porte des accusations contre toi, dépêche-toi de t'entendre avec ton adversaire pendant que tu es encore en chemin avec lui. Sinon, ton adversaire remettra l'affaire entre les mains du juge, qui fera appel aux huissiers de justice, et tu seras mis en prison. 26 Et là, vraiment, je te l'assure : tu n'en sortiras pas avant d'avoir remboursé jusqu'au dernier centime.

## **MEDITATIONS :**

- Y a-t-il des différences entre l'enseignement de l'époque (Matthieu 5.21) et celui de Jésus (Matthieu 5.22) ? Jésus ôte-il la valeur de l'Ancien Testament ?
- Y a-t-il des contradictions entre l'attitude de Jésus (Matthieu 7.26 ; 16.23 ; 23.17 ; Luc 24.25 ; Jean 2.15 ; 8.44) et son enseignement (Matthieu 5.22) ?
- Jésus exige à ses disciples de mettre en pratique sa loi (Matthieu 5.23-26) alors qu'il déclare lui-même que personne n'a mis en pratique la loi mosaïque (Jean 7.19). Qu'est-ce qui permet aux disciples de pouvoir le faire ? Et comment ?

---

<sup>1</sup> Raca, Raka : Expression méprisante en araméen : vide, indigne, vaurien...

<sup>2</sup> Sanhédrin, sous la présidence du grand prêtre, était à la fois le concile religieux suprême et le parlement national. C'était aussi la cour suprême pour toutes les affaires non politiques. Sa compétence était limitée par les lois romaines, mais son influence restait énorme...

<sup>3</sup> Géhenne : Littéralement, il s'agissait de la vallée au sud de Jérusalem où avaient eu lieu des sacrifices d'enfants sous les rois Achaz et Manassé, un lieu qui est devenu à partir du temps de Josias le dépotoir des ordures de Jérusalem où elles étaient brûlées....

- Pour la réconciliation, que s'est-il passé selon la loi mosaïque (Lévitique 5.20-26 ; 19.18-22 ; Nombre 5.6-10) ?
- Jésus est lui-même accusé par les chefs des prêtres et les spécialistes de la Loi (Luc 23.10). Quelle était sa façon d'agir contre eux (Luc 23.34) ? Comment s'est-il mis en accord avec son adversaire (Col 1.20) ?

## CONTEXTE :

Avant d'étudier le texte d'aujourd'hui, il est important de rappeler le passage précédent. Jésus y a révélé le but de son ministère en tant que Messie (Christ, Sauveur). Il dit : « **Je ne suis pas venu pour l'abolir, mais pour l'accomplir.** » Et à la fin du passage, il a montré que les spécialistes de la Loi et les pharisiens de son époque étaient dans la mauvaise compréhension et pratique de la Loi.

Puis Jésus fait une série de six doctrines. Donc cette série d'enseignement contribue à comprendre concrètement **le vrai sens de l'accomplissement de la Loi par Jésus** et à affirmer de nouveau **son identité en tant que Messie (Christ, Sauveur)**.

Les six thèmes que Jésus choisit et développe dans Mt 5.21-48 sont **le meurtre, l'adultère, le divorce, le serment, la loi du talion (la vengeance) et l'amour des ennemis**. Et pour apprendre (à ses disciples) à comprendre et pratiquer sa doctrine de manière juste et complète, Jésus emploie six fois une formule de comparaison, au début de chaque enseignement : « **Vous avez appris qu'il a été dit...Mais moi je vous dis...**<sup>4</sup> » Cette formule montre bien **la supériorité de Jésus à l'interprétation des scribes et pharisiens**, sans ôter la valeur de la Loi que Dieu Père céleste a donnée. (Tout à l'heure, je reviendrai à ce point).

## STRUCTURE :

Maintenant, voyons la structure du premier enseignement au sujet du meurtre.

Au verset 21, Jésus introduit le 6<sup>e</sup> commandement des Dix commandements (Décalogue) et la pratique des scribes et pharisiens fondée sur une autre loi mosaïque<sup>5</sup>. Et au verset 22, Jésus élargit la portée de l'interprétation et l'application de la loi en se présentant sa compréhension plus profonde que la tradition des juifs de son époque. Jésus ne se focalise pas seulement sur la forme et l'acte extérieur mais aussi sur le cœur. Enfin, dans les versets 23-26, Jésus demande à ses disciples de mettre en pratique sa doctrine en prenant deux exemples de contexte différent, mais de même fond : réconciliation.

Ainsi la rhétorique de Jésus amène les auditeurs à vivre concrètement sa doctrine qui va totalement contre le sens du monde de son époque et d'aujourd'hui encore. Pour les auditeurs, il faut donc une puissance plus forte que celle du monde actuel. Sinon ils ne peuvent pas mettre en valeur l'enseignement de Jésus dans le monde qui s'oppose à Jésus.

<sup>4</sup> Mt 5.21-22 ; 5.27-28 ; 5.31-32 ; 5.33-34 ; 5.38-39 ; 5.43-44

<sup>5</sup> Ex 21.12 ; Lv 24.17

## **LE PROBLEME DE L'INTERPRETATION ET L'APPLICATION SELON LES SCRIBES ET LES PHARISIENS :**

Commençons par vérifier le problème de l'interprétation et l'application de la loi selon les scribes et les pharisiens. Au verset 21, Jésus introduit l'enseignement courant de son époque : Vous avez appris qu'il a été dit à nos ancêtres : « Tu ne commettras pas de meurtre. Si quelqu'un a commis un meurtre, il en répondra devant le tribunal. »

D'après cet enseignement, quiconque ne viole pas à la lettre, peut se croire juste devant Dieu, Auteur de la Loi. Autrement dit, avant qu'un homme ne tue physiquement quelqu'un, il peut se présenter comme juste devant Dieu. Ainsi cet enseignement pousse les gens à observer la loi à la lettre. Il n'encourage pas les gens de chercher la communion authentique avec Dieu. En plus pour punir un meurtrier, ils dépendent du tribunal humain où ils pourraient eux-mêmes vérifier les preuves extérieures. Ainsi les scribes et les pharisiens cherchent leur justice devant Dieu dans la dimension visible, extérieure et physique. Leurs apparences physiques et extérieures sont le critère de leur justice devant Dieu.

**Mais en réalité, contrairement à leur souhait, cette façon de l'observation de la loi à la lettre révèle qu'il néglige complètement Dieu. Car Dieu regarde le fond du cœur<sup>6</sup> !**

Dans ce sens-là, David a déjà parlé de l'impossibilité d'entrer dans la relation avec Dieu par la forme extérieure de la piété : « Car Dieu, tu ne désires pas que je t'offre un sacrifice. Je t'aurais offert des holocaustes, mais tu n'y prends pas plaisir. **Le seul sacrifice qui convienne à Dieu, c'est un esprit humilié.** O Dieu, tu n'écarteras pas un cœur brisé et contrit.<sup>7</sup> » Et Osée, prophète, a dit la même chose : « Car je prends plaisir à l'amour bien plus qu'aux sacrifices, à la connaissance de Dieu bien plus qu'aux holocaustes.<sup>8</sup> »

Ainsi, Dieu attendait toujours le cœur de son peuple. Pourtant les israélites ont détourné la volonté de Dieu en cherchant leur justice dans la forme extérieure de la piété. Ils vont donc contre le sens de Dieu. C'est pour cela qu'ils ne peuvent pas être considérés « justes » par les œuvres, c'est-à-dire, l'observation rituelle, devant Dieu qui regarde leur cœur.

## **L'INTERPRETATION DE JESUS EST IDENTIQUE A LA VOLONTE DE DIEU D'ISRAËL :**

Mais Jésus, après avoir mis en lumière la fausse doctrine des scribes et des pharisiens, poursuit son discours en prenant trois transgressions et trois peines, au verset 22. Les trois transgressions mentionnées par Jésus sont « se mettre en colère contre son frère », « l'insulter » et « le traiter de fou ». Et les trois sanctions prévues pour ces trois cas : 1. Passer en jugement (devant le tribunal local), 2. Etre traduit devant le sanhédrin (la cour de justice suprême de la nation juive) ; 3. Quant à celui qui traite son frère de fous, il est passible du feu de la Géhenne, c'est-à-dire de l'enfer.

---

<sup>6</sup> 1 S 16.7

<sup>7</sup> Ps 51.18-19

<sup>8</sup> Os 6.6

Contrairement à la doctrine des scribes et des pharisiens, **Jésus met à égalité ces trois transgressions et le meurtre pour le jugement.** Dans un tribunal des scribes et des pharisiens, comme tout tribunal humain, on ne punit pas quelqu'un à cause d'une colère ou une insulte. Mais **Jésus considère la colère et la parole insultante comme un péché à être jugé.** C'est-à-dire que Jésus regarde le cœur de l'homme comme Dieu Père l'a regardé. Ainsi Jésus ne s'oppose pas à la Loi que Dieu Père a donnée aux israélites. Il ne corrige pas la Loi de son Père céleste. Il met au clair la volonté de Dieu concernant la loi au sujet du meurtre.

### **MAIS JESUS SE MET LUI-MEME EN COLERE CONTRE LES ISRAELITES !**

Donc par rapport à la mise en pratique de sa doctrine, Jésus doit être la première personne. Jésus ne devrait pas se mettre en colère contre son frère. Il ne devrait pas l'insulter ni le traite de fou.

Or, Jésus s'est mis en colère lors qu'il a vu des marchands dans le Temple de Jérusalem<sup>9</sup>. Il a appelé quelques-uns « fou », « Satan », « insensé », « homme sans intelligence » et « fils de Satan »<sup>10</sup>. Et quelques disciples de Jésus, Paul et Jacques, ont aussi appelé des chrétiens « Insensés<sup>11</sup> », « homme sans intelligence<sup>12</sup> ». Pourtant ils ne sont pas jugés !

Ceci montre bien que Jésus n'enseigne pas la Loi pour la mettre en pratique à la lettre en toutes les circonstances. Car les attitudes et les paroles de Jésus et l'apôtre Paul sont parfaitement justes vis-à-vis de Dieu Père. Ainsi **la parole juste au niveau divin qui révèle le mauvais état spirituel n'est pas dans la catégorie dont Jésus parle** ici au verset 22.

Alors quels genres de parole seront-ils jugés par Dieu ?

Nous pouvons trouver un très bon exemple dans Moïse, qui a écrit la Loi que les scribes et les pharisiens étudient. Au bout de 40 ans dans le désert, les israélites se plaignaient de Moïse et d'Aaron, à cause du manque d'eau. Alors Moïse a appelé, dans sa colère, ses frères israélites « Rebelles<sup>13</sup> ». Ensuite, il a frappé le rocher avec son bâton au lieu de lui dire selon l'ordre de Dieu. Du coup, il n'est pas permis d'entrer dans le pays promis car il n'a pas glorifié le nom de l'Eternel aux yeux des israélites.

Ainsi, **ceux qui se mettent en colère de manière injuste vis-à-vis de Dieu** et qui disent **une parole insultante qui ne rendent pas gloire à Dieu** sont **coupables aux yeux de Jésus.** Jésus dit ailleurs que c'est ce qui sort de l'homme qui le rend impur<sup>14</sup>. L'apôtre Jacques dit : « Que chacun de vous soit toujours prêt à écouter, qu'il ne se hâte pas de parler, ni de se mettre en colère. **Car ce n'est pas par la colère qu'un homme accomplit ce qui est juste aux yeux de Dieu**<sup>15</sup>. » Et il dit encre : « La

---

<sup>9</sup> Jn 2.15

<sup>10</sup> Mt 7.26 ; Mt 16.23 ; Mt 23.17 ; Lc 24.25 ; Jn 8.44

<sup>11</sup> 1 Co 15.36 ; Gal 3.1

<sup>12</sup> Jc 2.20

<sup>13</sup> Nb 20.10 ; Ps 106.33

<sup>14</sup> Mc 7.15

<sup>15</sup> Jc 1.19-20

langue est un feu ; c'est tout un monde de mal. Elle est là, parmi les autres organes de notre corps, et contamine notre être entier. Allumée au feu de l'enfer, elle enflamme toute notre existence<sup>16</sup>. »

Donc pour que nous ne soyons pas jugés à cause de notre parole injuste, il faut que **notre cœur, siège de pensée, soit saint et purifié**. Sinon personne ne pourra empêcher d'exprimer la colère injuste et la parole insultante, qui seraient des causes du meurtre.

### **L'ACCOMPLISSEMENT DE LA LOI EN CHRIST SIGNIFIE LA PURIFICATION DE L'ÊTRE ENTIER Y COMPRIS LE CŒUR !**

Tout à l'heure, nous venons de vérifier que sa doctrine qui est tout à fait identique à la Loi de son Père céleste. Et plusieurs fois, Jésus déclare lui-même que personne n'a fait la Loi<sup>17</sup>. Alors ici, Jésus demande à ses disciples de mettre en pratique. Autrement dit, sa doctrine est-elle aussi impossible à mettre en pratique comme les scribes et les pharisiens n'étaient pas capables de pratiquer la Loi ? Est-ce qu'il demande ce qui est impossible ?

Non ! En Christ-Jésus, nous pouvons mettre en pratique la Loi ! Sinon il n'est qu'un prophète ! Mais en Jésus-Christ, nous pouvons vivre réellement et pleinement sa Loi ! Car **Jésus a déjà accompli parfaitement toute la Loi. Par sa mort, en offrant son corps comme un sacrifice, il a satisfait toutes les conditions de pardon des péchés du monde. Il n'est plus nécessaire de présenter les animaux en sacrifices pour les ôter**<sup>18</sup>. Son accomplissement de la loi signifie donc **la purification de l'être entier y compris le cœur** ! Ainsi par la foi en Christ-Jésus, par la communion avec Jésus-Christ, nous avons déjà commencé à mettre en pratique la loi de l'Esprit<sup>19</sup> ! La foi en Christ nous rend capable de commencer à arrêter d'exprimer des mauvaises choses !

Donc la foi en Christ-Jésus fait disparaître les causes du meurtre aux chrétiens, nés de l'Esprit Saint : « se mettre en colère contre son frère », « l'insulter » et « le traiter de fou »

### **UNE SIMPLE RECONCILIATION IMMEDIATE !**

Voyons les deux cas concrets que Jésus prend pour nous encourager de mettre en pratique sa Loi. D'abord, étudions le premier exemple, dans les versets 23-24 : « Si donc, au moment de présenter ton offrande devant l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et **va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis tu reviendras présenter ton offrande**. »

Avant d'en dire plus, j'aimerais bien attirer votre attention sur le mot « donc », conjonction qui sert à amener la conséquence, la conclusion de ce qui précède. Cette conjonction justifie la lecture dans la continuité de l'accomplissement de la loi en Christ-Jésus que nous venons de vérifier. C'est pour

---

<sup>16</sup> Jc 3.6

<sup>17</sup> Mt 5.20 ; Jn 7.19

<sup>18</sup> Hé 10.18

<sup>19</sup> Rm 8.1-4

cela qu'il est nécessaire de voir la loi mosaïque concernant la réconciliation fraternelle au sein du peuple.

Selon la Loi de Moïse (Lv 5.20-26 ; 19.18-22 ; Nb 5.5-10), si un homme fait physiquement, matériellement et moralement le mal contre quelqu'un, il faut que le coupable restitue intégralement ce qui est endommagé en y ajoutant un cinquième de sa valeur. En plus, il faut offrir un bélier sans défaut en sacrifices pour **le rite d'expiation (sacrifice de réparation)**, le jour où il se reconnaît coupable. Dans ce cas, le coupable sera pardonné, par le prêtre.

Mais **selon la Loi de Jésus, puisqu'il a accompli toute la loi, le coupable n'a plus besoin d'offrir un animal en sacrifice de réparation. Il lui faut un simple geste : « aller voir son frère et se réconcilier avec lui ! » Jésus, par son accomplissement de la loi, nous rend la simplicité et la sincérité pour la réconciliation avec nos frères !** Jésus dit plus tard : « J'ajoute que si deux d'entre vous se mettent d'accord ici-bas au sujet d'un problème pour l'exposer à mon Père céleste, il les exaucera. Car là où deux ou trois sont ensemble en mon nom, je suis présent au milieu d'eux<sup>20</sup>. »

**Cette réconciliation en Christ permet au coupable de rendre son offrande à Dieu qui regarde son cœur ! Ainsi Jésus nous rend capable d'aimer notre Dieu et notre prochain !**

### **LA RECONCILIATION DE JESUS AVEC L'UNIVERS :**

La deuxième illustration que Jésus présente ici est différente du contexte par rapport à la première, mais de même fond, la réconciliation.

Avant d'aller plus loin, je vous rappelle de nouveau que la deuxième illustration doit être comprise dans la continuité de l'accomplissement de la loi en Christ. Sinon nous avons risqué d'interpréter mal l'expression « Accorde-toi promptement avec ton adversaire ». En fait, on exhorte à vivre la paix avec tout le monde dans ce passage. Dans ce cas, cette compréhension ne renfermerait qu'un bon conseil de prudence, de sagesse dans les affaires de la vie terrestre. Car il n'y a aucune différence entre le conseil des non-chrétiens qui veulent vivre dans la paix et l'enseignement de Jésus qui a accompli la Loi de Dieu par sa mort. C'est-à-dire que cette interprétation fait de la mort de Jésus de la vanité !

Donc essayons de trouver le vrai sens dans la vie de Jésus qui doit être la première personne pour mettre en pratique sa propre doctrine.

Jésus a été accusé par les chefs des prêtres et les spécialistes de la Loi. Leur accusation était tout à fait fausse. Pourtant Jésus est mort sur la croix en portant sur lui-même le péché du monde. Puis il est ressuscité de la mort. Car il n'y avait aucun péché en Lui via à vis de la Loi de Dieu. Donc se mettre en accord avec l'adversaire ne signifie pas d'accepter la pensée de l'adversaire en abandonnant sa propre pensée plus juste que celle de son adversaire.

---

<sup>20</sup> Mt 18.19-20

Cette remarque nous permet d'interpréter cette illustration d'une autre façon. Jésus fait **une description du tribunal céleste ! Celui qui accuse les hommes est Accusateur, Adversaire, Satan<sup>21</sup>** et Moïse en qui les Israélites mettaient en espérance<sup>22</sup>. Il accuse tous les êtres humains de leurs péchés. Mais **si nous sommes croyants en Christ-Jésus qui a déjà tout payé à notre place, puisque nous n'avons rien à payer, nous ne serons pas jetés dans la prison.** Par contre, ceux qui ne croient pas encore en Christ-Jésus, ils doivent tout payer, jusqu'au dernier centime ! C'est pour cela que Jésus exhorte les gens à croire promptement en Lui avant que l'adversaire accuse les non chrétiens qui ne sont pas capables de payer par leurs propres forces !

## **CONCLUSIONS :**

Frères et sœurs, l'apôtre Paul nous a écrit : « ***C'est par lui(Jésus) que Dieu Créateur a voulu réconcilier avec lui-même l'univers tout entier : ce qui est sur la terre et ce qui est au ciel, en instaurant la paix par le sang que son Fils a versé sur la croix<sup>23</sup>.*** »

Ainsi l'accomplissement de la Loi par la mort de Jésus sur la croix permet la réconciliation de l'humanité, c'est-à-dire vous et moi, avec Dieu et la restauration de l'harmonie entre le Créateur et la création, c'est-à-dire vous et moi qui croyons en Christ-Jésus.

**Jésus nous rend capable d'aimer notre Dieu et nos prochains, par son accomplissement. Donc vivons cet amour pour Dieu et pour nos prochains !**

Pour terminer cette prédiction, je vous invite à lire un passage de l'apôtre Jean : « ***Si quelqu'un reconnaît que Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui et lui en Dieu. Et nous, nous avons connu l'amour que Dieu nous porte et nous y avons cru. Dieu est amour : celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui. Et voici pourquoi l'amour se manifeste pleinement parmi nous : c'est pour que nous ayons une entière assurance au jour du jugement, d'autant plus que notre situation dans ce monde est celle que le Christ a connue lui-même<sup>24</sup>.*** »

---

<sup>21</sup> Za 3.1 ; Ap 12.10

<sup>22</sup> Jn 5.45

<sup>23</sup> Col 1.20

<sup>24</sup> 1 J 4.15-16